

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE OPTION B EN STRUCTURE

UFA Virginia Henderson - 100 Avenue Charles Vaillant 95400 Arnouville

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » option « en structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Il sera en mesure de :

- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort
- Aider aux actes de la vie quotidienne
- Maintenir la vie sociale
- Exercer des activités de promotion de la santé
- Participer à des activités de gestion

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
- Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires
- Organiser le travail en équipe professionnelle
- Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires
- Accueillir de nouveaux agents, des bénévoles
- Participer au contrôle et à la gestion de la qualité
- Gérer les stocks et les matériels
- Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne
- Elaborer le projet individualisé, le projet de vie
- Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
- Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
- Concevoir et préparer des collations, des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas
- Conduire des actions d'éducation à la santé

Savoirs :

- Langues vivantes
- Français
- Histoire-géographie, enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Physique chimie
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie droit
- Economie gestion
- EPS

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 500 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 31 août 2025

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » option « En structure » donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- Assistant en soins et en santé communautaire,
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées
- Maîtresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement,
- Responsable de petites unités en domicile collectif,
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance
- ...

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en dernière année.

[Fiche RNCP 37231](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

Mme Valérie Panzani

Mail : Valerie.panzani@ac-versailles.fr

Tél : 01.39.33.91.34

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

